



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
GROUPE GFI

SOMMAIRE

JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE Page 2

CONGÉS IMPOSÉS
L'inspection du travail contactée Page 3



TICKETS RESTAURANT
Rematéralisation Page 3
Changement de millésime Page 3

NÉGOCIATIONS ANNUELLES OBLIGATOIRES 2020
Socle Intersyndical de Revendications Page 4

ACTUALITÉS DES INSTANCES
CSE Gfi Informatique Ile-de-France : Livraisons sur les sites, Calendrier de l'avent, Inscription aux chèques cadeau Noël, Participation du CSE Page 5



SEXISME : UN NOUVEAU RISQUE PROFESSIONNEL ?
Agissement sexiste : De quoi s'agit-il concrètement ? Page 6
Agissement sexiste : La CFDT s'engage ! Page 7
QUIZ VSST Question / Réponse Page 8

MINIMAS SYNTEC
La F3C signe l'augmentation Page 9



RÉFORME DES RETRAITES
La CFDT exige une réforme de justice sociale Page 9

PRIVATISATION DU GROUPE AÉROPORTS DE PARIS ?
UN SUJET D'IMPORTANCE NATIONALE ! Page 10

DONNEZ VOTRE SANG Page 11

CONTACT CFDT page 12



GROUPE GFI

S'ENGAGER POUR CHACUN-E
AGIR POUR TOU-TES





COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
GROUPE GFI

LE MENSUEL Décembre 2019



CONGÉS IMPOSÉS (suite de novembre)

L'inspection du travail contactée

Dans notre communication du mois dernier, nous avons fait l'historique de l'affaire des congés imposés. En résumé : Les managers imposent de façon brutale aux salarié.e.s, des congés sur le mois de décembre. Les Organisations Syndicales ont interpellé le PDG, puis les Directrices/teurs.

La Direction reste sourde à nos alertes sur les dangers d'une telle méthode, et à notre demande d'établir un dialogue direct avec nos représentant.e.s.

Aussi des élu.e.s de CSE ont contacté l'inspection du travail en rappelant l'article 25 de notre convention Syntec : « *L'employeur peut soit procéder à la fermeture totale de l'entreprise dans une période située entre le 1er mai et le 31 octobre, soit établir les congés par roulement après consultation du comité d'entreprise (ou à défaut des délégués du personnel) sur le principe de cette alternative.* »



À suivre...

Nous dénonçons un abus de pouvoir de la Direction.

Les salarié.e.s ne doivent pas se laisser faire !

- ✓ Personne ne peut vous demander de solder vos congés au 31 décembre. Les salarié.e.s ne peuvent pas se retrouver sans congés pendant cinq mois (de janvier à mai).
- ✓ Personne ne peut imposer la prise de congés par anticipation. La prise de congés anticipés se fait uniquement à la demande des salarié.e.s, et acceptation par leur hiérarchie.



Rappel des directives officielles (mail de la DRH du 28/10) :

- ✓ La gestion des congés étant individualisée, elle tient compte de la situation de chaque salarié.e.
- ✓ Seuls les services en sous-activité en fin d'année et les salarié.e.s sans affectation sont concerné.e.s.
- ✓ Sur 37 jours de repos, 15 sont à prendre de juin à septembre, 6 à 10 en décembre.

Contactez vos représentant.e.s (coordonnées en dernière page) si vous avez besoin d'aide.

TICKETS RESTAURANT



Rematéralisation

Edenred l'avait annoncé, mais la procédure de rematéralisation n'a pas été mise en place, comme prévu, en novembre. La Direction de Gfi s'est engagée à faire une communication à l'ouverture de la procédure. La période d'inscription sera de 15 jours. 10% de la population rematéralise des tickets électroniques.

La CFDT revendique toujours une rematéralisation gratuite (comme les années précédentes), ainsi que la suppression du plafond de rematéralisation (450€ lors des précédentes rematéralisations).

Changement de millésime

La procédure de changement de millésime sera activée sur demande personnelle et l'autorisation de l'employeur sera automatique.

La CFDT revendique toujours une bascule automatique du millésime du montant restant sur la carte, sans intervention personnelle (A noter que cette bascule a été automatique lors des derniers changements de millésime, malgré les annonces contraires).



NÉGOCIATIONS ANNUELLES OBLIGATOIRES 2020

Socle Intersyndical de Revendications



Face à l'inconsistance des propositions de la Direction et constatant que le statut social des salarié.e.s du Groupe Gfi reste totalement figé, année après année, les Organisations Syndicales **CFDT & CFE-CGC & CFTC & CGT & SOLIDAIRES INFORMATIQUE du Groupe Gfi** ont décidé de proposer ensemble un socle commun de revendications devant être satisfaites (a minima) par la Direction si cette dernière a la volonté d'accompagner la croissance économique du Groupe Gfi par une évolution favorable des conditions sociales des salarié.e.s qui y travaillent.



Que revendiquent les Organisations Syndicales ?	Que propose la Direction ?
Rémunération : Augmentation collective 2% mini 80€ Augmentations individuelles 3% Rattrapage des non augmentés > 2 ans Evolution annuelle des porteurs de mandats Prime de vacances	Aucune augmentation collective Augmentation individuelles 1,5% Rattrapage des non augmentés > 5 ans 200 K€ Porteurs de mandats >30% 50 K€ Régularisation retour de congé maternité/adoption 150 K€ (Ndlr : c'est la loi)
Partage de la valeur ajoutée : 1 000 € prime Macron Négociation d'un accord d'intéressement (mini 500€)	Journée de solidarité fixée au 1 ^{er} juin 2020 (Ndlr : Non, ça n'a rien à voir, mais c'est dans le même bloc « rémunération, temps de travail, répartition de la valeur ajoutée »)
Egalité professionnelle : Réduction écart H/F 300 K€	Réduction écart H/F 300 K€ Doper les candidatures féminines à l'embauche
Frais professionnels : Repas, hébergement : maintien de l'alignement sur les barèmes URSSAF 100% abonnements (tc, vélos libre-service) Doublement compensation Borloo Revalorisation tickets restaurant à 9€	Ndlr : On suppose que l'alignement est maintenu. A part ça, rien.
Handicap : CESU 1000€, puis 500€ par an	300€ par an
Hospitalisation : 100% pris en charge par l'employeur	Généralisation (ce ne sera plus une option), mais répartition de la charge employeur/salarié.e
Enfants malades : Amélioration du compte épargne solidarité Mise à disposition des RTT sans délai	Rien
Don du sang : Autorisation d'absence	Rien
Formation : 5 jours / an minimum	Accompagner les reconversions professionnelles
Reconnaissance des compétences acquises lors de l'exercice des mandats	Rien
Négociation d'un nouvel accord GEPP	Promouvoir la formation pour faciliter la mobilité (Ndlr : Nous reprenons les termes de la Direction)



La séance de négociation est planifiée le 2 décembre, après la rédaction de cette communication syndicale. Donc...

A suivre...

ACTUALITÉS DES INSTANCES

CSE Gfi Informatique IDF

LIVRAISONS SUR LES SITES GFI

Nouveau

- Commandez et payez en ligne, en précisant le site de livraison et en laissant un numéro de téléphone pour vous joindre.
- Contacter votre CSE (Comité Social et Économique) si vous voulez payer par chèque ou pour tout complément d'informations.
- Si vous travaillez dans les quartiers environnants vous pouvez bénéficier de ce service.

Planning de passages pour le mois de Décembre :

- BOULOGNE : 9 décembre
- MONGE : 12 décembre
- NANTERRE : 16 décembre
- MEUDON : 18 décembre

Un engagement de vos candidat.e.s CFDT... tenu !



CALENDRIER DE L'AVENT

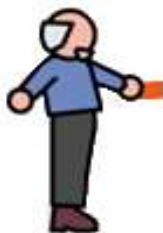
Votre CSE vous propose de jouer au calendrier de l'Avent du 1er au 24 décembre. Ouvrez la case du jour et regardez si vous avez gagné ! de nombreux lots sont à remporter.

EN SAVOIR PLUS ▶



<https://www.ce-gfi-idf.com/>

INSCRIPTION AUX CHÈQUES CADEAU NOËL



Contrairement aux années précédentes, l'inscription aux chèques cadeau Noël est obligatoire pour tous les salariés (avec ou sans enfant). La prestation étant fermée sur le site, la régularisation est possible jusqu'au 31 décembre 2019.

Si vous avez l'ancienneté requise au 30 septembre vous pouvez faire la demande en envoyant un mail à accueil@ce-gfi-idf.com. Si vous avez des enfants nés en 2013 ou après, n'oubliez pas de joindre un justificatif de filiation (carte tiers payant mutuelle, attestations de sécu ou CAF, actes de naissance, livret de famille ...)

PARTICIPATION DU CSE

Nouveau

Remboursement plus rapide ! En effet, jusqu'à présent, la subvention du CSE pouvait être versée jusqu'à trois mois après l'envoi des justificatifs au CSE.

Désormais, pour les justificatifs transmis au CSE avant le 15 du mois, le virement de la subvention sera effectué à la fin du mois

SEXISME : UN NOUVEAU RISQUE PROFESSIONNEL ?

Agissement sexiste : De quoi s'agit-il concrètement ?



C'est quoi ?

C'est l'ensemble des attitudes, propos et comportements fondés sur des stéréotypes de sexe directement ou indirectement dirigés contre une personne ou un groupe de personnes en raison de leur sexe quelle que soit leur orientation sexuelle.

Qui est concerné ?

Femmes et hommes sont tous concernés et peuvent être **victimes, auteur-es ou témoins**. Quel que soit le sexe, l'orientation sexuelle ou l'identité de genre
Les femmes sont plus nombreuses à être exposées et de manière plus fréquente.

Quels effets ?

Ils ont pour effet, de façon consciente ou non, de **délegitimer, d'inférioriser, de dévaloriser les personnes**. Ils peuvent entraîner un impact sur leur santé physique ou mentale

Comment cela peut-il se manifester au quotidien ?

- des blagues et commentaires sexistes,
- des remarques sur la maternité, paternité
- des stéréotypes négatifs, des incivilités ou des marques d'irrespect,
- des compliments ou critiques sur l'apparence physique, non sollicités,
- des pratiques d'exclusion

Sexisme : Un nouveau risque professionnel ? Anact - 7 novembre 2019



Le réseau ANACT – ARACT⁽¹⁾ qui a pour mission de promouvoir l'amélioration des conditions de travail, en agissant notamment sur l'organisation du travail et les relations professionnelles, conçoit et diffuse des méthodes et outils pour concilier durablement qualité de vie au travail et performance.

(1) ANACT/ARACT : Agence Nationale/Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail



En Novembre quatre webinaires gratuits ont été proposés par l'ANACT pour réussir sa démarche de prévention des risques entreprise :

- Sexisme : Un nouveau risque
- Comment évaluer le risque et agir en
- Comment sensibiliser et former ?
- Comment traiter un cas ?



été proposés par l'ANACT pour réussir sa démarche de prévention des risques entreprise :



webinaires accessibles en REPLAY sur le site de l'ANACT

<https://www.anact.fr/sexisme-un-nouveau-risque-professionnel-webinaire-14#>





COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
GROUPE GFI

SEXISME : UN NOUVEAU RISQUE PROFESSIONNEL ?

Agissement sexiste : La CFDT s'engage !



Depuis quelques mois, des milliers de victimes de harcèlement sexuel s'expriment via les réseaux sociaux notamment, pour dénoncer les faits qu'elles ont subis dans le cadre du travail.

Souvent, pour une large majorité d'entre elles, les victimes ne sont plus dans leur entreprise ou administration lorsqu'elles s'expriment.

Aujourd'hui encore, le harcèlement sexuel, et plus largement les violences sexistes et sexuelles au travail, sont une réalité vécue chaque année par des milliers de salarié-es dont la quasi-totalité sont des femmes.

Notre section CFDT ne veut pas attendre qu'il y ait des victimes. Nous devons tous nous mobiliser pour prévenir tout acte de sexisme et/ou de violences sexuelles dans notre établissement. Et s'il y en a, nous devons nous unir pour y mettre un terme maintenant !

«
La parole ne s'est
pas libérée sur
le lieu de travail !
»

**UN COMBAT QUOTIDIEN MENÉ PAR LA CFDT
DEPUIS DES DIZAINES D'ANNÉES**



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL

3919

le numéro de
téléphone pour
les femmes
victimes
de violence



La CFDT à vos côtés

Si vous rencontrez, ou êtes témoins de ces agissements, contactez vos référents VSST⁽²⁾ : Isabelle LUSZCZYK & Stéphane GLAÇON

vsst.cfdt.gfi@gmail.com

Nous nous engageons à une totale confidentialité. Quoi que vous nous disiez, nous nous engageons à n'agir qu'avec votre accord explicite.

(2) VSST : Violences Sexuelles et Sexistes au Travail

SEXISME :
UN NOUVEAU RISQUE PROFESSIONNEL ?

QUIZ VSST / Question

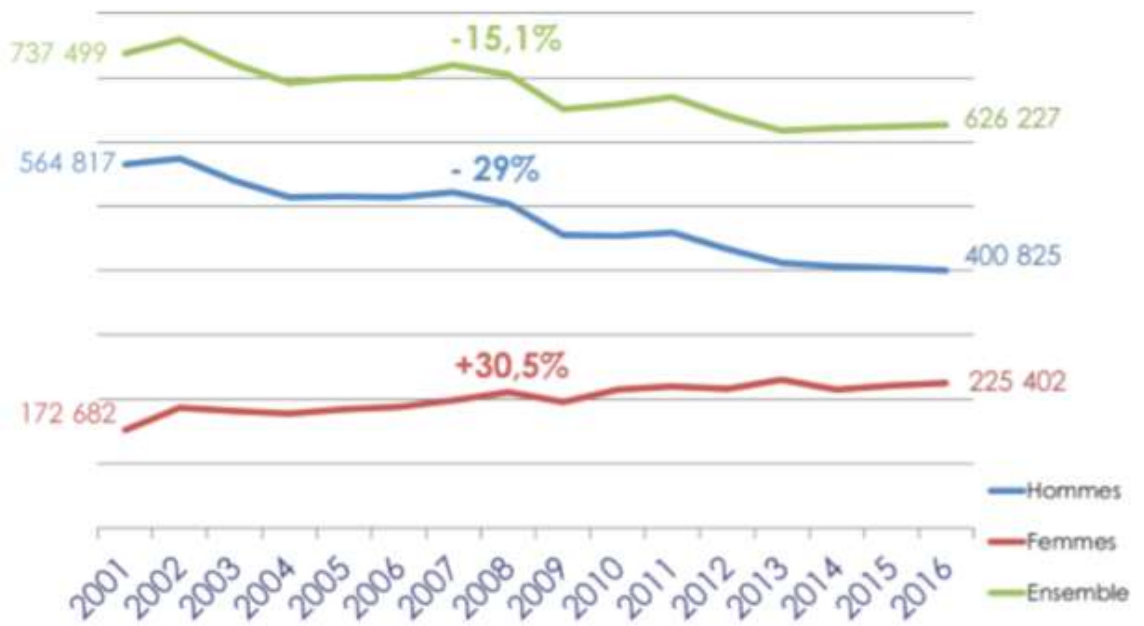
Les accidents de travail baissent depuis 2000 pour les femmes et les hommes.
Vrai ou Faux ?



QUIZ VSST / Réponse

FAUX ! Entre 2000-2016, le nombre des accidents de travail pour les femmes augmente (+30,5 %) tandis qu'il est en diminution pour les hommes (-29 %).
Source CNAM-TS

Évolution du nombre des accidents du travail en France 2001-2016



Anact Calcul et graphique Anact d'après chiffres CNAM-TS
L'AGENCE NATIONALE
DES CHIFFRES ET DES
INDICATEURS ÉCONOMIQUES

**LA VIOLENCE ISOLEE
NE RESTEZ PAS SEULE**

3919

3919

Contactez un ou une militante CFDT

MINIMAS SYNTEC

La F3C signe l'augmentation

Augmenter les minima pour augmenter le pouvoir d'achat des salarié.e.s

En novembre, la F3C CFDT, première organisation syndicale de la branche des Bureaux d'Etudes, a signé l'accord de branche relatif à l'augmentation des minima salariaux.

Après deux années et demie sans revalorisation des salaires, cet accord est plus que bienvenu pour les bas salaires, qui bénéficieront d'une augmentation de 3% pour les premiers niveaux des Employés Techniciens et Agents de Maitrise, rattrapant enfin le niveau du SMIC.

Cette augmentation va permettre aux salariés des entreprises grandes ou petites de voir progresser leur pouvoir d'achat. C'est également un geste important pour les apprentis dont la rémunération, en lien direct avec la grille des minima, va augmenter sensiblement.

Tous les niveaux sont augmentés :

- ✓ **2%** pour les positions 2 des Employés Techniciens et Agents de Maitrise,
- ✓ **1,8%** pour les positions 1 des Cadres,
- ✓ **1,5%** pour les positions 2,
- ✓ **0,5%** pour les positions 3.

La F3C CFDT se félicite de ces augmentations de salaire et réaffirme la nécessité d'entamer la négociation des grilles de classifications avec pour objectif la mise en place d'une grille unique.

La CFDT revendique des augmentations collectives des salaires à Gfi. Si ces taux étaient intégrés dans la politique salariale de la Direction cela nous conviendrait parfaitement !

RÉFORME DES RETRAITES

La CFDT exige une réforme de justice sociale

La CFDT exige que le gouvernement se positionne clairement et rapidement sur le projet de réforme des retraites qui est en cours de préparation. Une concertation s'est engagée avec le Haut-Commissariat à la Réforme des Retraites (HCRR) depuis avril 2018, soit depuis plus de 18 mois. Les échanges ont été nombreux et riches. Le rapport Delevoye présenté en juillet dernier aux partenaires sociaux constitue la base des discussions qui se sont ouvertes depuis septembre et qui doivent aboutir au projet de loi créant le système universel de retraite, ainsi qu'aux mesures d'accompagnement sectorielles indispensables. Cette concertation piétine du fait des atermoiements et des hésitations du gouvernement. Il faut que celui-ci donne des gages sur la portée et le sens de la réforme des retraites qu'il souhaite mener.

Est-ce une réforme porteuse de progrès social, de plus d'égalité et de liberté de choix comme le réclame la CFDT ? Ou est-ce une réforme paramétrique uniquement destinée à faire des économies ? Depuis quelques mois, les déclarations du gouvernement se sont multipliées, mêlant les intentions contradictoires et brouillant le sens de la réforme. Ces conditions ne permettent ni de conduire une discussion productive, ni de convaincre les citoyens de la pertinence d'une réforme. La CFDT ne veut pas d'une réforme paramétrique qui serait aujourd'hui inutile, anxiogène et qui accentuerait les inégalités. La CFDT ne veut pas d'une réforme à minima qui ne s'attaquerait pas véritablement aux injustices de notre système actuel.

EN SAVOIR PLUS ▶



https://www.cfdt.fr/portail/presse/dossiers-de-presse/reforme-des-retraites-les-exigences-de-la-cfdt-srv2_1080394

PRIVATISATION DU GROUPE AÉROPORTS DE PARIS ? UN SUJET D'IMPORTANCE NATIONALE !



C'est quoi le RIP ?

Les étapes d'obtention du Référendum d'Initiative Partagée (RIP) – Article 11 de la Constitution.

- ✓ **Etape 1** : avril-mai 2019, **185 parlementaires écrivent au Conseil Constitutionnel**, avec un projet de référendum "*faut-il privatiser les Aéroports de Paris?*"
- ✓ **Etape 2** : 15 mai 2019, **le Conseil Constitutionnel valide le projet** et le déclare conforme à la Constitution française
- ✓ **Etape 3** : 19 juin 2019 – 15 mars 2020, il faut que **10% de l'électorat approuve le projet** sur le site du gouvernement, soit 4 717 356 citoyen.ne.s.

En cours

Qu'obtiendrons-nous ?

Si au moins 4 717 356 personnes approuvent le projet, un référendum sera organisé.

Les électrices et les électeurs seront appelé.e.s à répondre à la question : "*faut-il privatiser les Aéroports de Paris?*".

Comment approuver le projet ?

Signez sur :

www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1

Munissez-vous d'une pièce d'identité.

Les informations à renseigner :

- ✓ Votre lieu de vote habituel (département, commune),
- ✓ Votre identité (nom et prénom(s) sans accent, avec tiret le cas échéant),
- ✓ Votre sexe,
- ✓ Vos date et lieu de naissance (pays, département, ville),
- ✓ Votre pièce d'identité (n° de la pièce (CNI ou passeport), date et lieu de délivrance),
- ✓ Votre adresse électronique personnelle.

Suivez les étapes jusqu'à « Valider le soutien », puis « Confirmer le soutien », et enfin, vous pourrez télécharger le récépissé de votre soutien.

La procédure en vidéo :

https://www.youtube.com/watch?v=vqV_mjwfmtM



1. NOTRE TRÉSOR

Les Aéroports de Paris (Roissy et Orly) ont fait **610 millions de bénéfices en 2018**. C'est une **poule aux œufs d'or** que le gouvernement veut brader à Vinci. Une multinationale qui a déjà profité de nos autoroutes.

2. NOTRE AVENIR

Cette privatisation est justifiée au nom de la "**croissance**", de la "**concurrence**", de la "**compétitivité**", de la "**mondialisation**". **Ça n'est plus l'avenir que nous désirons.**

3. NOTRE DÉMOCRATIE

Pour une fois, notre avis nous est demandé sur une décision du président. Nous devons le donner. Commençons par là, par nos aéroports. Mais demain, ils devront nous entendre aussi sur nos écoles, nos forêts, nos trains, nos maternités, nos tribunaux...

**Ils vont privatiser la première frontière de France !
Et qui se nomme "Charles de Gaulle" !
C'est un symbole, nous ne laisserons pas faire !**

Vous souhaitez aider à recueillir les 4,7 millions de signatures ?

>>> www.signons.fr <<<

DONNEZ VOTRE SANG

**Bénévolat
Non profit
Volontariat
Anonymat**

Les valeurs éthiques et
solidaires du don de sang

10 000 dons
sont nécessaires chaque jour
pour sauver des vies

1 million de malades
sont soignés chaque année
grâce aux dons de sang

8 semaines
c'est le délai entre deux
dons de sang

Savez-vous que votre don permettra de soigner jusqu'à trois personnes ? Tous les malades atteints de leucémie, de cancer, les enfants souffrant de maladie du sang comme la drépanocytose, les femmes victimes d'hémorragie lors de l'accouchement, certains blessés ou accidentés de la route, ont besoin chaque jour de donneur comme vous. La transfusion sanguine est indispensable à la médecine moderne : sans don de sang, il n'y aurait pas de chirurgie cardiaque, de greffe...

Maintenant que vous le savez, parlez-en autour de vous et venez donner régulièrement !
Nous avons besoin de la mobilisation de tous, chaque jour.

Pour savoir où donner,
dondesang.efs.sante.fr
#DonDeSang

0 800 109 900 Service à appel
gratuit



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
GROUPE GFI

CONTACT CFDT

Site de la CFDT Gfi : <http://cfdtgfi.jimdo.com/>

Vos représentant.e.s CFDT

UES Gfi Informatique

Catherine LINTIGNAT cfdtgfi@yahoo.fr

06 45 81 26 02

Gfi Informatique

Est Fabrice DEMORI

f.demori@hotmail.fr

Grand Ouest Gaétan RYCKEBOER

ouest.cfdtgfi@gmail.com

Ile de France Yassine FARES

avec.cfdt.gfi@gmail.com

Consuelo FELIU LLOMBART

gfi.cfdt@gmail.com

Patrick LOU

lou.cfdt@free.fr

Méditerranée Christophe SIMON

cfdt.med@gmail.com

Nord Isabelle LUSZCZYK

cfdtginord@gmail.com

Jean-Paul PORTOFERRI

jpportoferrri@hotmail.fr

Rhône Alpes Stéphane GLAÇON

cfdt.gfi.rhonealpes@gmail.com

Sud-Ouest Didier POUSSON

cfdt.gfi.sudouest@gmail.com

Marie-Claire TONIUTTI

cfdtgiit@gmail.com

Gfi PROGICIELS Reims Éric CASTELAIN

eric51.cfdt@gmail.com

07 81 75 43 01

06 32 27 96 70

06 81 50 25 52

06 59 33 97 05

07 67 09 18 38

Hors UES Business Document Dominique BERNARDINI cfdt.bdoc@gmail.com

06 11 78 72 93

VOS REPRÉSENTANT.E.S QUI SUIVENT LES ACCORDS

Accord ARTT

Isabelle LUSZCZYK

Accord Participation

Jean DOMINGOS

Accord Prévoyance santé

Isabelle LUSZCZYK

VOS RÉFÉRENT.E.S CFDT

Handicap

Valérie DEFLANDRE & Patrick LOU

VSST*

Isabelle LUSZCZYK & Stéphane GLAÇON

*VSST : *Violences Sexuelles et Sexistes au Travail*

Être informé.e par la CFDT

Pour être régulièrement informé.e, par vos représentant.e.s **CFDT**, n'attendez plus avec impatience nos communications, demandez à recevoir une information actualisée par courriel. Envoyez un message à cfdtgfi@yahoo.fr avec une adresse privée autre que xxxxx@gfi.fr ou xxxxx@gfi.world.

Adhérer à la CFDT

Contactez les représentant.e.s **CFDT** de votre périmètre. Vous avez adhéré à la CFDT avant d'être salarié.e Gfi, Signalez-vous auprès des représentant.e.s **CFDT** de votre périmètre.



RÉPONSES À LA CARTE

Des questions
de tous ordres
et un suivi rigoureux
des réponses faites aux
adhérents,
un seul numéro :

0969 39 19 39